

ACTUALISER LES COMPETENCES DES AIDES-SOIGNANTS SUITE A LA REINGENIERIE DU DEAS DE 2021

PUBLIC

Aides-soignants titulaires du DEAS

PRÉREQUIS

Être titulaire du DEAS obtenu avant la réingénierie de 2021

DURÉE

21 heures réparties sur 3 jours consécutifs, en présentiel

OBJECTIFS

Objectifs pédagogiques fixés par l'annexe de l'arrêté du 26 février 2025. À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

Module A : Rechercher et analyser les informations permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter ses activités en fonction de son âge et de son milieu de prise en soins

- Mesurer les paramètres permettant d'apprécier l'état de santé de la personne
- Relever et analyser les données issues de ces mesures par rapport à des normes
- Alerter en cas d'écart observé et tracer la donnée avec exactitude

Module B : Mettre en œuvre les nouveaux soins autorisés en situation aiguë, évaluer et réajuster

- Mettre en œuvre les soins personnalisés en situation aiguë en collaboration avec l'infirmier et en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle à partir de l'évaluation de la situation
- Évaluer la qualité du soin réalisé
- Identifier les éléments à réajuster
- Réajuster son intervention

Module C : Identifier et analyser les différentes situations à risque lors de l'accompagnement de la personne et les actions de prévention adéquates

- Identifier les signes pouvant évoquer des fragilités potentielles ou des vulnérabilités dans les différents domaines de la vie quotidienne et transmettre les informations nécessaires dans le cadre d'une collaboration pluriprofessionnelle
- Repérer les situations à risque, en particulier la maltraitance, pour la personne, pour les intervenants ou pour les proches aidants, et alerter
- Proposer des mesures de prévention dans le champ d'intervention et dans le cadre d'une collaboration pluriprofessionnelle
- Évaluer les mesures mises en œuvre le cas échéant

PROGRAMME

- **Cadre professionnel** : évolution des compétences depuis la réingénierie du DEAS de 2021, champ d'intervention de l'aide-soignant et collaboration avec l'infirmier
- **Module A – Évaluation de l'état général** : rappels anatomiques et physiologiques, mesure des paramètres, analyse des résultats, repérage des anomalies et de l'urgence, alerte et traçabilité
- **Module B – Réalisation des soins** : mise en œuvre des soins issus du référentiel de 2021, adaptés à la situation clinique, dans les limites du champ professionnel ; surveillance, évaluation de la qualité et réajustement
- **Module C – Prévention des risques** : repérage des fragilités, des vulnérabilités et des situations à risque, notamment la maltraitance ; transmissions, alerte, actions de prévention et évaluation des mesures mises en œuvre

METHODES PEDAGOGIQUES

GROUPE DE 14 PARTICIPANTS MAXIMUM

- Apports théoriques interactifs et échanges avec les participants.
- Analyse de situations cliniques et travail en sous-groupes.
- Simulation clinique avec briefing et débriefing, et simulation procédurale sur mannequin.
- Photolangage pour aborder les représentations de la fragilité, de la vulnérabilité et de la maltraitance.
- Visionnage de vidéos et présentation de matériel de soins.

MODALITES D'EVALUATIONS

Avant et pendant la formation

- Questionnaire de positionnement et auto-évaluation initiale, repris en fin de formation pour mesurer la progression

Évaluation des acquis par module (Arrêté du 26 février 2025)

- **Module A** : pratique simulée (simulation clinique du jour 1) et étude de situation. Critères : conformité du recueil des données, pertinence de l'analyse, de l'identification des risques et du caractère potentiellement urgent, pertinence des actions et transmissions
- **Module B** : étude de situation et pratique simulée (aspiration endotrachéale sur mannequin), avec échange sur la qualité du soin. Critères : conformité de la réalisation des soins aux bonnes pratiques, analyse de la qualité du soin réalisé
- **Module C** : étude de situation. Critères : pertinence de l'analyse des signes de fragilité ou de vulnérabilité, repérage des situations à risque, pertinence des mesures de prévention proposées
- **Évaluation finale (jour 3)** : situation clinique avec questionnaire à choix multiples en ligne, structuré par module, suivie d'un corrigé argumenté et d'une restitution individuelle

Attestation d'acquisition des compétences délivrée si les évaluations des trois modules sont validées

Satisfaction

- Questionnaire de satisfaction recueilli en fin de session

INTERVENANTS

- Cadres de santé formateurs des Instituts de Formation Paramédicaux du GHEF

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

Inscription auprès du cadre de santé jusqu'à 10 jours avant le début de la formation, sous réserve des places disponibles

TARIF

Prise en charge par la formation continue pour les agents du GHEF

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Les locaux des instituts de formation de **Marne-la-Vallée** et de **Coulommiers** sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les locaux de l'institut de **Meaux** ne sont actuellement pas accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Tout besoin spécifique peut être signalé dès l'inscription par mail à l'adresse suivante : ifsighef.mlv@ghef.fr

CONTACT

Pour les agents du GHEF, contact auprès de la formation continue.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Taux de recommandations de la formation par les participants : **98.4 %**

Source : Questionnaires de satisfaction renseignés par les participants à la fin de la formation, en réponse à la question « Recommanderiez-vous cette formation ? ». Données recueillies au premier semestre 2026, pour un effectif de 63 participants.

Méthode de calcul : Nombre de personnes ayant répondu « Oui » à la question « Recommanderiez-vous cette formation ? », divisé par le nombre total de personnes ayant répondu à cette question, multiplié par 100.

Taux de satisfaction concernant l'adéquation de la formation aux attentes des participants : **100 %**

Source : Questionnaires de satisfaction renseignés par les participants à la fin de la formation, en réponse à la question « Dans l'ensemble, la formation correspond-elle à vos attentes ? ». Données recueillies au premier semestre 2026, pour un effectif de 63 participants.

Méthode de calcul : Nombre de personnes ayant répondu « Oui » à la question « Dans l'ensemble, la formation correspond-elle à vos attentes ? », divisé par le nombre total de personnes ayant répondu à cette question, multiplié par 100.

Taux de délivrance de l'attestation d'acquisition des compétences : **100 %**

Source : Résultats des évaluations des compétences et suivi des attestations délivrées à l'issue de la formation « Actualiser les compétences des aides-soignants suite à la réingénierie du DEAS de 2021 ». Données recueillies au premier semestre 2026, pour un effectif de 63 participants.

Méthode de calcul : Nombre de participants ayant reçu l'attestation d'acquisition des compétences, divisé par le nombre total de participants à la formation sur la période, multiplié par 100, soit $63 \div 63 \times 100 = 100 \%$.

CALENDRIER DES SESSIONS 2026

GROUPES 1 À 6	GROUPES 7 À 12
Groupe 1 : 12, 13 et 14 janvier IFSI de Coulommiers (annulée)	Groupe 7 : 8, 9 et 10 juin IFSI de Marne-la-Vallée
Groupe 2 : 9, 10 et 11 février IFSI de Coulommiers	Groupe 8 : 7, 8 et 9 septembre IFSI de Marne-la-Vallée
Groupe 3 : 18, 19 et 20 février IFSI de Meaux	Groupe 9 : 5, 6 et 7 octobre IFSI de Coulommiers
Groupe 4 : 10, 11 et 12 mars IFSI de Marne-la-Vallée	Groupe 10 : 12, 13 et 14 octobre IFSI de Meaux
Groupe 5 : 7, 8 et 9 avril IFSI de Meaux	Groupe 11 : 2, 3 et 4 novembre IFSI de Meaux
Groupe 6 : 4, 5 et 6 mai IFSI de Coulommiers	Groupe 12 : 7, 8 et 9 décembre IFSI de Marne-la-Vallée

Références réglementaires : Arrêté du 26 février 2025 relatif à la formation d’actualisation des compétences des aides-soignants diplômés avant la réingénierie du diplôme d’État de 2021- Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d’État d’aide-soignant

Fiche mise à jour en septembre 2026